

Ogooué-Ivindo/Département de l'Ivindo/Makokou/Transport urbain...

De nouvelles couleurs pour les taxis

Vianney MADZOU  
Makokou/Gabon

LA mairie de Makokou vient de décider de changer les couleurs des taxis, dans un contexte qui ne semble pas arranger les opérateurs exerçant dans ce domaine. « C'est le 1er maire adjoint qui assure l'intérim du maire, malade depuis plusieurs mois, qui a pris cette décision. Nous devons abandonner le blanc et le vert pour le jaune et le rouge. Et cela doit se faire au plus tard le 15 avril prochain », explique un exploitant de taxi. Ce dernier et ses collègues trouvent la décision inopportune, vu que les recettes ne suivent pas en ce temps de crise. « Nous devons payer la patente et le numéro. Voilà que s'ajoute une dépense supplémentaire. Il nous faut, en effet, plus de 100 000 francs pour nous payer cette nouvelle peinture. Il n'y a pas meilleure manière de nous asphyxier », s'insurge un autre transporteur. Du côté de la mairie, on se défend d'avoir pris la décision de façon unilatérale. « Nous avons tenu une réunion avec les taximen, avant d'en arriver là. Nous avons ensemble fait le constat



Photo : Vianney Madzou

Fulbert Pwoko, 2e adjoint au maire : "Nous avons été souples".



Photo : Vianney Madzou

Les anciennes couleurs des taxis sont en voie de disparition...

selon lequel les anciennes couleurs se retrouvent dans plusieurs autres localités de notre pays. Un taxi est parti d'une autre ville pour venir commettre des forfaits à Makokou, semant ainsi la confusion. C'est en s'appuyant sur cette expérience que nous avons pensé à avoir des couleurs qui distinguent nos taxis de ceux d'autres localités », explique Fulbert Pwoko, 2e maire adjoint. Ce dernier estime, par ailleurs, que les délais pour se mettre en règle ont été arrêtés de commun accord avec les taximen. « Nous avons été souples à ce sujet. Car le délai qui devait expirer à la fin du mois de mars a



Photo : Vianney Madzou

... au profit du jaune-rouge.

été prolongé jusqu'au 15 avril. Et cette souplesse montre bien que nous sommes conscients des difficultés que rencontrent ces opérateurs

économiques. D'ailleurs, ils sont déjà nombreux qui se sont conformés à cette nouvelle exigence et nous sommes persuadés que dans

les jours qui viennent, tous seront en règle », ajoute Fulbert Pwoko. Le constat du 2e maire adjoint est avéré, car dans la ville, les taxis jaune et rouge sont de plus en plus visibles. Il y a même plus de véhicules de particuliers qui font en ce moment dans l'activité de taxi, vu que la plupart se trouvent en ce moment dans les garages pour les travaux de peinture. Toute chose qui donne une bouffée d'oxygène à l'activité de tôlerie et peinture dans le chef-lieu de l'Ogooué-Ivindo. « Nous avons cinq taxis à repeindre, à raison de 120 000 francs un. Cette décision de repeindre les taxis est une

aubaine pour nous, cela va sans dire », confesse un garagiste. Les taximen, quant à eux, jugent trop élevés les prix pratiqués dans différents ateliers de la ville. Certains préfèrent ainsi parcourir plus de 300 kilomètres pour aller le faire du côté d'Oyem, où les prix seraient plus accessibles. « Il y en a qui vont jusqu'à Kyé-Ossi, au Cameroun, car là-bas, c'est bien moins cher. Généralement, il y a des petits travaux de tôlerie avant de refaire la peinture. C'est tout cela qui rend la facture salée », explique un opérateur ayant choisi l'option du Cameroun, pour la cure de jouvence de son automobile.

... et aussi...

La chasse aux "clandos" bientôt ouverte



Photo : Vianney Madzou

Si l'on en croit l'autorité municipale, ces "clandos" qui circulent dans l'espace communal...



Photo : Vianney Madzou

... en exerçant une concurrence déloyale aux taxis, devraient arrêter leurs activités sous peu.

V.M.  
Makokou/Gabon,

DANS le chef-lieu de l'Ogooué-Ivindo, le transport dans le périmètre urbain est assuré par de nombreux véhicules n'ayant aucune autorisation de circuler de l'autorité communale. Statistiquement, 60% du transport en commun et

suburbain est assuré par des particuliers qui se lancent dans l'activité de façon informelle. Ces "clandos" sont un manque à gagner pour la mairie et une concurrence déloyale pour les taxis régulièrement enregistrés. « Les clandos ne paient aucune taxe à Makokou. Ils sont dans la même activité et dans le même périmètre que nous qui payons la patente, le numéro et

même la peinture. C'est injuste ! Nous ne pouvons pas continuer comme cela », s'insurge un taximan. La situation est d'autant plus insupportable pour les taximen qu'au moment où la mairie leur met la pression pour qu'ils adoptent les nouvelles couleurs, les promoteurs de clandos continuent tranquillement à s'en mettre plein les poches. « Ce n'est pas nor-

mal que la mairie ne vienne pas à notre secours car, c'est nous qui faisons rentrer de l'argent dans ses caisses. Elle devrait nous protéger contre les clandos qui viennent dans l'activité par effraction », ajoute le même taximan. La mairie compte bien mettre de l'ordre dans le secteur. C'est du moins ce que laisse entendre le 2e maire adjoint de la commune de

Makokou : « Nous sommes en train de mener une opération pour que les clandos cessent toute activité dans le périmètre de la commune. Ils peuvent aller dans le département, mais la commune est spécialement réservée aux taxis régulièrement identifiés. Que les taximen soient rassurés, dans les prochains jours, nous allons faire la chasse aux clandos. Que ceux qui veulent pour-

suivre le transport dans le périmètre urbain se conforment à la loi ou qu'ils aillent dans le département », indique Fulbert Pwoko. Une bonne nouvelle donc pour les taximen du chef-lieu de l'Ogooué-Ivindo qui attendent l'effectivité de cette mesure de la mairie avant de crier victoire. En attendant, les clandos continuent à s'inviter à la fête.